

①9 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
COURBEVOIE

①1 N° de publication : **3 058 636**
(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)
②1 N° d'enregistrement national : **16 01622**
⑤1 Int Cl⁸ : **A 61 G 5/10 (2017.01), A 45 C 13/18**

①2 **DEMANDE DE BREVET D'INVENTION** **A1**

②2 **Date de dépôt** : 14.11.16.

③0 **Priorité** :

④3 **Date de mise à la disposition du public de la demande** : 18.05.18 Bulletin 18/20.

⑤6 **Liste des documents cités dans le rapport de recherche préliminaire** : *Se reporter à la fin du présent fascicule*

⑥0 **Références à d'autres documents nationaux apparentés** :

Demande(s) d'extension :

⑦1 **Demandeur(s)** : HUANT VANESSA — FR.

⑦2 **Inventeur(s)** : HUANT VANESSA.

⑦3 **Titulaire(s)** : HUANT VANESSA.

⑦4 **Mandataire(s)** : HUANT VANESSA.

⑤4 **DISPOSITIF DE TRANSPORT D'UNE VALISE OU D'UN BAGAGE EN FAUTEUIL ROULANT.**

⑤7 L'invention concerne un dispositif permettant le transport de valise ou bagage pour les personnes utilisatrices d'un fauteuil roulant.

Il est composé d'un châssis rectangulaire en acier s'imbriquant pour le haut au niveau des poignées de poussée du fauteuil roulant et pour le bas au niveau des pédales anti bascule du fauteuil roulant.

Des plaques en polyuréthane sont visées sur le côté et en bas du châssis constituant la place pour la valise ou le bagage. Une sangle push en nylon est fixée sur l'arrière permettant l'entrée et la sortie de la valise ou du bagage. Le châssis amovible de porte bagage est soutenu par deux roues permettant l'équilibre et la stabilité du dispositif. Les dimensions de ces roues varient en fonction du fauteuil roulant à équiper. Nous nous sommes basés sur les dimensions d'une valise de 15kg soit 55cm (longueur) x 40cm (largeur) x 20cm (hauteur). De ce fait les dimensions du dispositif sont les suivantes : 50cm (longueur) x 43cm (largeur) x 80cm (hauteur). L'installation est simple et escamotable.

L'indication de l'utilisation ou des utilisations principales de l'invention.

Le dispositif selon l'invention est particulièrement destiné à l'utilisation des personnes en fauteuil roulant qui souhaite se déplacer avec une valise / un bagage. Ce dispositif

permet d'augmenter la mobilité des utilisateurs de fauteuils roulants.

FR 3 058 636 - A1



BREVET

Domaine technique

La présente invention concerne un dispositif pour transporter une valise/un bagage en fauteuil roulant.

5

Etat de la technique antérieure

Les fauteuils roulants ne prévoient pas de place suffisante pour intégrer et transporter une valise/un bagage. De plus aucun dispositif ou accessoire n'est prévu à cet usage.

De ce fait un utilisateur de fauteuil roulant ne peut pas transporter de valise ou bagage d'un certain poids et volume pour des raisons de confort, de sécurité et de pratique.

10

Exposé de l'invention

Le dispositif selon l'invention permet de remédier à un cet inconvénient.

15

En effet il est composé d'un châssis rectangulaire en acier s'imbriquant pour le haut au niveau des poignées de poussée du fauteuil roulant et pour le bas au niveau des pédales anti bascule du fauteuil roulant .

20

Des plaques en polyuréthane sont visées sur le côté et en bas du châssis constituant la place pour la valise ou le bagage. Une sangle push en nylon est fixée sur l'arrière permettant l'entrée et la sortie de la valise ou du bagage. Le châssis amovible de porte bagage est soutenu par deux roues permettant l'équilibre et la stabilité du dispositif. Les dimensions de ces roues sont variables en fonction du fauteuil roulant à équiper. Nous nous sommes basés sur les dimensions d'une valise de 15kg soit 55cm (longueur) x 40cm (largeur) x 20cm (hauteur). De ce fait les dimensions du dispositif sont les suivantes : 50cm (longueur) x 43cm (largeur) x 80cm (hauteur). L'installation est simple et escamotable. Ce dispositif permet la poussée par une tierce personne d'une

25

30

35

Brève présentation des figures

Les dessins/photos annexés illustrent la présente invention.

La figure 1 représente un croquis avec les différents éléments du dispositif.

5 La figure 2 représente le coté gauche du dispositif, adapté sur un fauteuil roulant.

La figure 3 représente l'arrière du dispositif, adapté sur un fauteuil roulant.

La figure 4 représente la face du fauteuil avec le dispositif.

La figure 5 représente le coté droit du dispositif, adapté sur un fauteuil roulant.

La figure 6 représente le dispositif seul sans plaques latérales.

Exposé détaillé d'au moins un mode de réalisation de l'invention précisant :

En référence à la figure 1 en annexe, le dispositif est composé d'un châssis rectangulaire en acier avec des fixations au niveau des poignées de poussée et des pédales anti bascule du fauteuil roulant . Une sangle push en nylon fixée sur l'arrière permettant l'entrée et la sortie de la valise ou du bagage. Le châssis amovible de porte bagage est soutenu par deux roues permettant l'équilibre et la stabilité du dispositif.

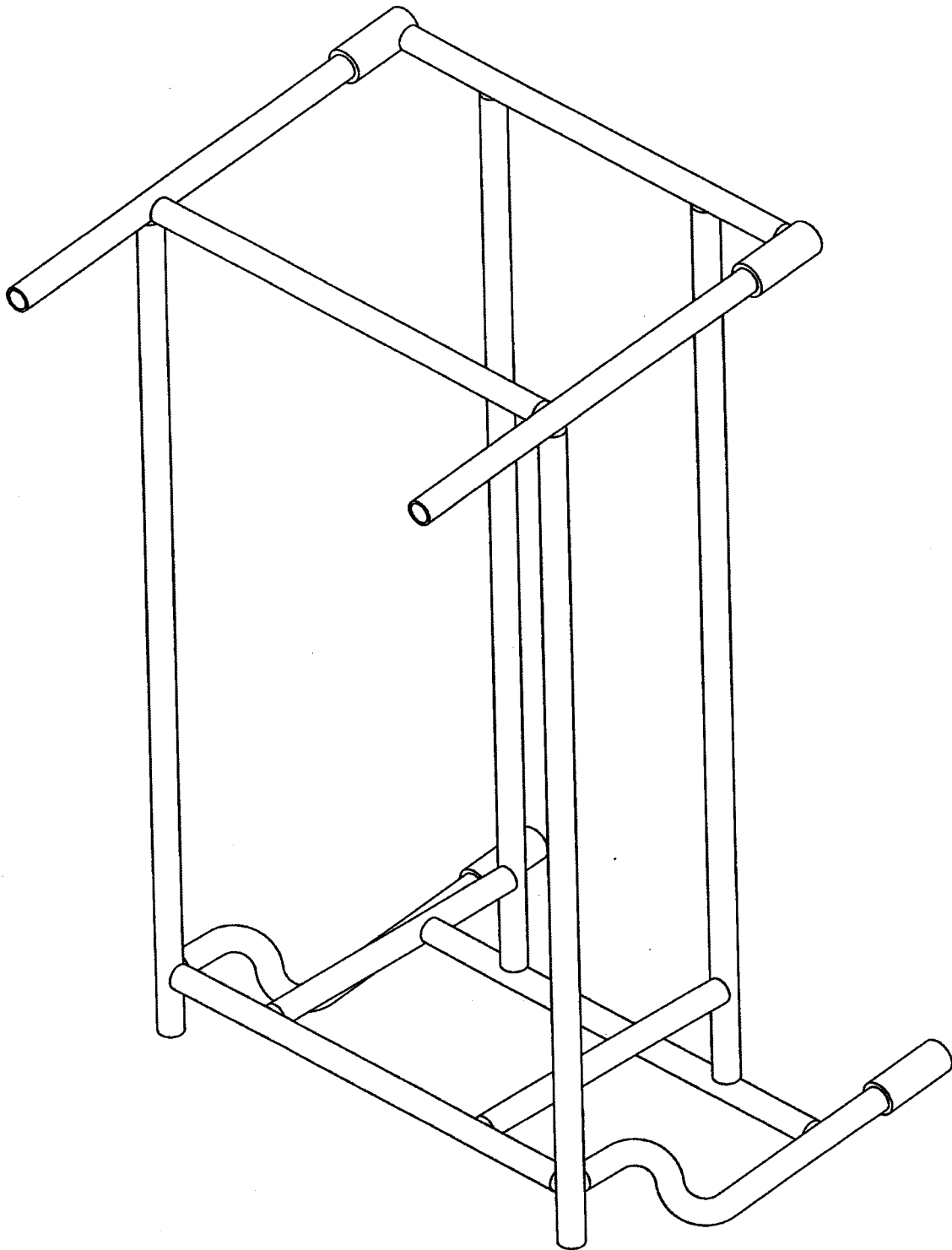
Indication de la manière dont l'invention est susceptible d'application industrielle.

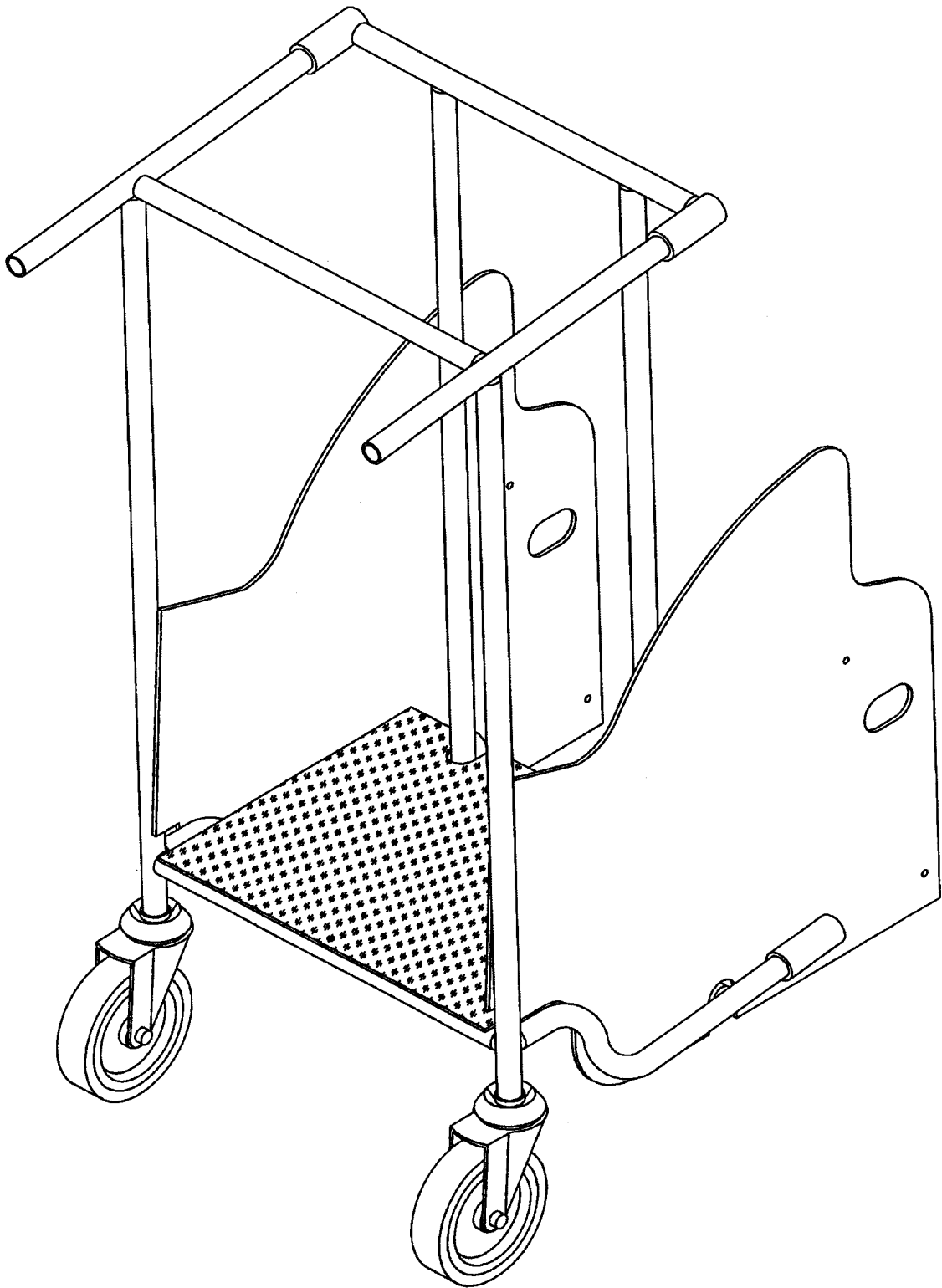
Le dispositif selon l'invention est particulièrement destiné au transport des bagages pour les personnes utilisatrices d'un fauteuil roulant. L'invention est adaptable sur une majorité de fauteuils roulants du marché.

- 1) Dispositif pour transporter une valise/un bagage en fauteuil roulant caractérisé en ce qu'il comporte un châssis rectangulaire en acier (1) avec des fixations (2) au niveau des poignées de poussée et des pédales anti bascule du fauteuil roulant. Une sangle push (3) en nylon fixée sur l'arrière permettant l'entrée et la sortie de la valise ou du bagage. Le châssis est amovible de part des lames à pion intégrés dans les tubes de fixation (2). Le châssis du porte bagage est soutenu par deux roues (4) permettant l'équilibre et la stabilité du dispositif. Les roues du fauteuil roulant sont protégées par des plaques de polyuréthane (5) et des poignées de poussée (6) sont intégrées afin de pousser le porte bagage et le fauteuil roulant.
- 2) Dispositif caractérisé en ce que les tubes du châssis sont emboîtés dans les tubes des poignées de poussées et des pédales anti bascule.
- 3) Dispositif précédente caractérisé en ce que dans les tubes de fixation des poignées de poussée des lames à pion sont intégrées afin de permettre l'intégration ou pas du dispositif.
- 4) Dispositif caractérisé en ce qu'une plaque de polyuréthane est visée au châssis du fauteuil roulant ainsi qu'à la roue du fauteuil roulant de chaque côté du fauteuil roulant.
- 5) Dispositif caractérisé en ce que les vis fixant les plaques en polyuréthane doivent être dévissées lors de la désolidarisation du dispositif de porte bagage au châssis du fauteuil.
- 6) Dispositif caractérisé en ce que les poignées de poussée du fauteuil roulant sont déplacées et intégrées sur les tubes de poussée du porte bagage.
- 7) Dispositif caractérisé en ce qu'une sangle push (3) est installée à l'arrière du dispositif afin de sécuriser le bagage dans le porte bagage et de permettre une entrée ou sortie du bagage.

REVENDICATIONS (indépendantes et dépendantes)

- 5
10
15
20
25
30
35
- 1) Dispositif pour transporter une valise/un bagage en fauteuil roulant caractérisé en ce qu'il comporte un châssis rectangulaire en acier (1) avec des fixations (2) au niveau des poignées de poussée et des pédales anti bascule du fauteuil roulant . Une sangle push (3) en nylon fixée sur l'arrière permettant l'entrée et la sortie de la valise ou du bagage. Le châssis est amovible de part des lames à pion intégrés dans les tubes de fixation (2). Le châssis du porte bagage est soutenu par deux roues (4) permettant l'équilibre et la stabilité du dispositif. Les roues du fauteuil roulant sont protégées par des plaques de polyuréthane (5) et des poignées de poussée (6) sont intégrées afin de pousser le porte bagage et le fauteuil roulant.
 - 2) Dispositif selon la revendication 1 caractérisé en ce que les tubes du châssis sont emboîtés dans les tubes des poignées de poussées et des pédales anti bascule.
 - 3) Dispositif selon la revendication précédente caractérisé en ce que dans les tubes de fixation des poignées de poussée des lames à pion sont intégrées afin de permettre l'intégration ou pas du dispositif.
 - 4) Dispositif selon la revendication 2 caractérisé en ce qu'une plaque de polyuréthane est visée au châssis du fauteuil roulant ainsi qu'à la roue du fauteuil roulant de chaque côté du fauteuil roulant.
 - 5) Dispositif selon la revendication précédente caractérisé en ce que les vis fixant les plaques en polyuréthane doivent être dévissées lors de la désolidarisation du dispositif de porte bagage au châssis du fauteuil.
 - 6) Dispositif selon la revendication 3 caractérisé en ce que les poignées de poussée du fauteuil roulant sont déplacées et intégrées sur les tubes de poussée du porte bagage.
 - 7) Dispositif selon la revendication 4 caractérisé en ce qu'une sangle push (3)est installée à l'arrière du dispositif afin de sécuriser le bagage dans le porte bagage et de permettre une entrée ou sortie du bagage.







**RAPPORT DE RECHERCHE
PRÉLIMINAIRE**

établi sur la base des dernières revendications
déposées avant le commencement de la recherche

N° d'enregistrement
national

FA 835799
FR 1601622

DOCUMENTS CONSIDÉRÉS COMME PERTINENTS		Revendication(s) concernée(s)	Classement attribué à l'invention par l'INPI
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes		
A	WO 2016/059284 A1 (DE URBINA DE ARROSPIDE FRANCISCO DE BORJA [ES]) 21 avril 2016 (2016-04-21) * page 2, ligne 46 - page 3, ligne 12; figures 1,2 *	1-7	A61G5/10 A45C13/18
A	US 7 036 699 B1 (HAY MICHELLE R [US] ET AL) 2 mai 2006 (2006-05-02) * colonne 4, ligne 49 - colonne 5, ligne 39; figures 1-10 *	1-7	
A	US 4 577 903 A (WELLS CAROL L [US]) 25 mars 1986 (1986-03-25) * colonne 3, lignes 44-51; figures 1-5 *	1-7	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHÉS (IPC)
			A61G
Date d'achèvement de la recherche		Examineur	
25 septembre 2017		Gkama, Alexandra	
CATÉGORIE DES DOCUMENTS CITÉS		T : théorie ou principe à la base de l'invention	
X : particulièrement pertinent à lui seul		E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure	
Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un		à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date	
autre document de la même catégorie		de dépôt ou qu'à une date postérieure.	
A : arrière-plan technologique		D : cité dans la demande	
O : divulgation non-écrite		L : cité pour d'autres raisons	
P : document intercalaire		& : membre de la même famille, document correspondant	

1

EPO FORM 1503 12.99 (P04C14)

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE PRÉLIMINAIRE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET FRANÇAIS NO. FR 1601622 FA 835799**

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche préliminaire visé ci-dessus.

Les dits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du **25-09-2017**

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets, ni de l'Administration française

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
WO 2016059284 A1	21-04-2016	ES 1135486 U WO 2016059284 A1	19-01-2015 21-04-2016

US 7036699	B1	02-05-2006	AUCUN

US 4577903	A	25-03-1986	AUCUN
